

# Plan Local d'Urbanisme

## SAINT-LEGER

<b>ELABORATION</b>	<b>1 ère REVISION</b>	<b>PIECE N° 3.2</b> <b>SAINT-LEGER</b> <b>et hameaux</b>  échelle 1/ 2 000
prescrite le :	prescrite le : 14 décembre 2006	
arrêtée le : 22 mai 1980	arrêtée les : 3 septembre 2009 - 28 janvier 2010.	
approuvée le : 14 mai 1985	approuvée le : 7 mars 2011	
mise à jour le : 29 avril 1991		
modifiée le : 17 décembre 1993		

agence d'aménagement et d'urbanisme  
Hôtel des Entreprises 77250 EQUELLES  
tel : 01.60.70.25.08 fax : 01.60.70.29.20

**EU-NEUL**  
qualité par l'office professionnel de  
qualification des urbanistes n° 077

VU pour être annexé à la délibération du :  
7 mars 2011.

- UA** zone centrale constructions principales
- UF** zone centrale réaffectation des fermes
- UB** zone périphérique habitat discontinu
- Aa** zone agricole
- Nh** habitat diffus, diversification des fermes

Numéro	bénéficiaire	Superficie m2	Destination
1	Commune	200	Bâche à incendie (hameau du Petit-Marché)
2	Commune	400	Bâche à incendie (hameau de Château-Renard)
3	Commune	230	Extension du cimetière (village de Saint-Léger)
4	Commune	300	Accès à la Mairie (village de Saint-Léger)
5	Commune	320	Station d'épuration (hameau de Grand-Champcormolin)
6	Commune	3000	Station d'épuration (hameau de Grand-Marché)

**LÉGENDE**

- limite de zone
- \* ferme en activité
- limite de fenêtre
- UA intitulé de zonage
- [diagonal lines] emplacement réservé
- [cross-hatch] espace boisé classé
- [wavy lines] perspective paysagère
- [grey box] bâtiment remarquable église de St-Léger

